Eragrostis cilianensis (All.) F. T. Hubb. in C.E. Hubb. & Sprague, Kew Bull. 1933: 17 (1933) Ann. list grasses Ug.: 18 (1947) – Imp. Grassl. Pl. Kenya: 30 (1951) – Maire, Fl. Afr. Nord, vol. II: 174 (1953) – F.P.N.A. 3: 161 (1955) – F.P.S. 3: 456 (1956) – R.K.G.: 19 (1958) – Ann. list Nyasaland grasses: 39 (1958) – I.G.U.: 31 (1960) – G.T.: 32 (1965) – F.W.T.A., ed. 2, 3: 390 (1972) – F.T.E.A., Gramineae part 2: 232 (1974) – Van der Zon, Gramin. Cameroun, 2: 119 (1992) – Flora of Somalia 4: 182 (1995) – Les Poaceae de Côte d'Ivoire, Boissiera 50: 136 (1995) – Flora of Ethiopia and Eritrea, vol. 7, Poaceae: 119 (1996). <<**Type:** *Bellardi,* Italie>> ***(planche p. 207)***

syn.: *Briza eragrostis* L., Sp. Pl.: 70 (1753), *non Poa eragrostis* L. Type: ? *Burser,* Europe du Sud (UPS, holo., K, microfiche) – *Poa cilianensis* All., Fl. Pedem. 2: 246, fig. 91/2 (1785) – *P. cachetica* Schumach., Beskr. Guin. Pl.: 66 (1827). Type: *Thonning,* Ghana (C, holo.!) – *Eragrostis megastachya* (Koel.) Link, Hort. Berol. 1: 187 (1827) – *E. multiflora* (Forsk.) Aschers. var. *insularis* Chiov. in Ann. Ist. Bot. Roma 8: 65 (1903). Type: *Terracciano* 778, Ethiopie, Erythrée, Archipel de Dahlak (FI, holo.!) – *E. articulata* De Wild. in B.J.B.B. 6: 58 , fig. 2 (1919), *non* Nees (1829), *nom. illegit.* Type: *Homblé,* Zaire, Kapiri Valley 1032 (BR, holo.) – *E. pappii* Gand. in Bull. Soc. Bot. France 66; 299 (1920). Type: *Pappi* 5964, Ethiopie, Erythrée, Beni Amer (LY, holo.!) – *E. schweinfurthiana* Jedwabn. in Bot. Archiv. 5: 194 (1924). Type: *Schweinfurth* 1492, Soudan, Gebel Schettol (B, holo.) – *E. polysperma* Peter, F.D.O.-A. 1, Anh.: 112 (1930). Type: *Peter* 43114, Tanzanie, Masai District, de Munge (Lemunge) à Ngorongoro (B, holo. perdu).

Noms vernaculaires. – Hausa; tchirki n'zmo, cinciya na fadama, hacin tsuntsaye, bulbulen musa – Tamacheq; ejis, amus'n tejet (Aïr).

Caractéristiques. – Herbe annuelle, verte ou un peu glaucescente, en touffes lâches, haute de 10-90 cm.

Chaumes dressés ou genouillés-ascendants, ramifiés à la base, glabres. Nœuds généralement foncés.

Gaines glabres, striées, ciliées au sommet avec de petites glandes cratériformes sur les nervures principales.

Ligule réduite à une ligne de poils courts.

Feuilles longues de 5-25 cm et larges de 3-10 mm: limbes linéaires, plans ou à marges enroulées, glabres ou lâchement pileux à la base, scabres sur la face supérieure, à marges glanduleuses et scabres.

Inflorescences en panicules lâches à plus ou moins contractées et denses, longues de 4-30 cm et atteignant 12 cm de large: ramifications solitaires, dressées ou obliquement étalées, glanduleuses. Axe glabre, plus ou moins flexueux.

Epillets gris ou verdâtres plus ou moins teintés de violet, ovés à linéaires-oblongs, de 3-25 mm de long et 2-4 mm de large, à 5-60 fleurs, se désarticulant à partir de la base: pédicelles courts, filiformes, anguleux, portant parfois quelques glandes.

Glumes subégales, de 1,5-2 mm de long, ovées, aiguës, généralement 1-nervées (la supérieure parfois 3-nervée), à carènes scabres et souvent glanduleuses.

Fleurs à lemmes largement ovées, chartacées, longues de 2-2,8 mm, émarginées et finement mucronées au sommet, 3-nervées, à carènes glanduleuses: paléoles plus courtes que les lemmes, ciliolées-scabres sur les 2 carènes, persistantes. 3 étamines.

Caryopse subglobuleux, de 0,5 mm de long, légèrement rugueux, brun roux.

Rem. – *E. cilianensis* est une espèce très variable, à large répartition. Les marges du limbe et la panicule sont généralement glanduleuses mais des plantes sans glandes sont aussi communes. Elle ressemble à *E. barrelieri* Daveau (Europe occidentale, Afrique boréale et tropicale, jusqu'au Pakistan) et *E. minor* Host (Régions tempérées chaudes et tropicales du Vieux Monde: introduite dans certains pays du Nouveau Monde) dont les épillets sont plus étroits et les caryopses oblongs.

Ecologie. – Espèce psammophile, sur les sols relativement bien alimentés en eau, que l'on rencontre dans les pâturages sur sols sablonneux, les nappes d'épandage, les vieilles jachères.

Répandue dans toute la zone sahélienne, son aire s'étend jusqu'à l'Aïr méridional (Agadez, massif des Taraouadji, Tatous), occidental (Tamesna), central (Mont Tamgak), septentrional (Mont Gréboun) et oriental (Tabelot). Elle s'installe dans le lit des oueds, sur le bord des gueltas avec *Eragrostis japonica, E. pilosa, E. cylindriflora, Cynodon dactylon:* elle est fréquente dans les jardins irrigués.

Elle a été récoltée également sur la limite orientale de l'Aïr, dans les zones temporairement inondées formées par les écoulements des oueds qui viennent mourir dans les sables du Ténéré.

Dans les jachères des basses terrasses de la zone sahélienne (région de Gouré), *E. cilianensis* se trouve associée à *Eragrostis tremula, Aristida adscensionis* et *Schoenefeldia gracilis.*

Sur les banquettes des oueds de l'Ader Doutchi, elle apparaît avec *Eragrostis tenella, Brachiaria ramosa, Cenchrus biflorus, Pennisetum violaceum, Tragus berteronianus,...*

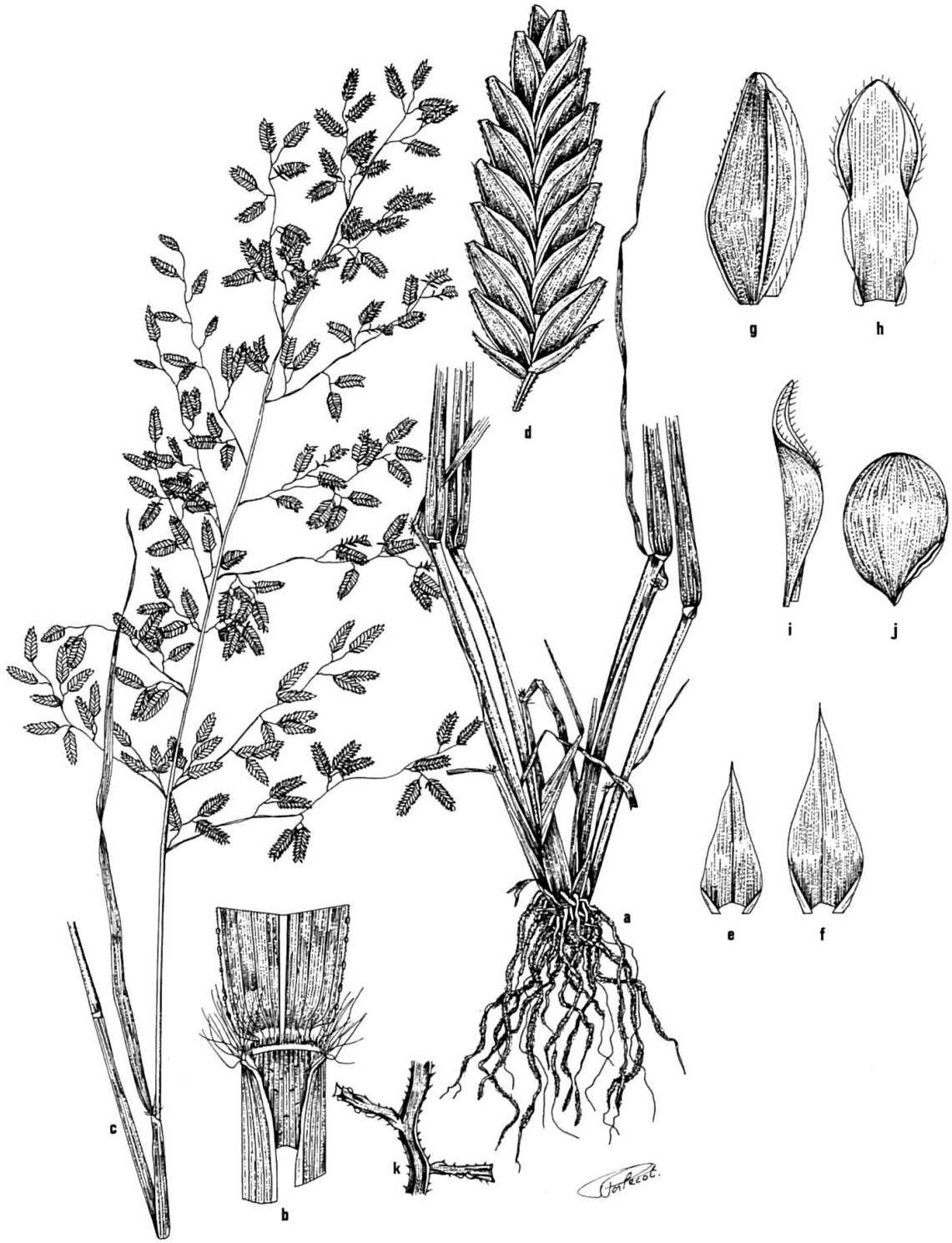
Répartition géographique. – Afrique tropicale – Madagascar – Régions tempérées chaudes.

Utilisations. – En période de disette les caryopses sont consommés comme substitut de céréale (Niger, Lesotho).

Bonne plante fourragère, bien consommée par le bétail, surtout à l'état jeune: elle est parfois récoltée et vendue sur les marchés. Elle n'est par contre jamais donnée aux chevaux dans le Nord Nigeria.

Les chaumes sont utilisés dans la couverture des toitures, pour confectionner des nattes et des balais (Ghana), des liens et des nattes fines pour le couchage (Nord Cameroun).

E. cilianensis est souvent une plante pionnière dans la colonisation de sites dégradés en zone semi-aride: elle est recommandée pour la réhabilitation de sols érodés et l'enrichissement des pâturages à base de graminées annuelles (Kenya).



Eragrostis cilianensis (All.) F. T. Hubb. *(4584 N, P. Poilecot – 1959 CNF, L. Aké Assi).*
a, base de la plante (× 0,63); **b,** ligule; **c,** inflorescence (× 0,63); **d,** épillet (× 5,04); **e** et **f,** glumes inférieure et supérieure (× 10,08); **g,** lemme (× 10,08); **h** et **i,** paléole de face et de profil (× 10,08); **j,** caryopse (× 10,08); **k,** fragment de ramification (× 2,52).